

LEADER 2014-2020 GAL PAYS GAPENÇAIS FICHE PROJET

Ce document servira à présenter votre projet au Comité de Programmation pour avis d'opportunité. Si l'avis d'opportunité est favorable, vous pourrez alors déposer un dossier de demande de subvention complet (formulaire, devis, bilan,...). Cette fiche ne permet en aucun cas de prendre date pour l'éligibilité de vos dépenses. Elle fait suite à des rendez-vous ou échanges préalables avec la cellule d'animation Leader.

Intitulé du projet	« Yé bro » Valorisation des ressources en biomasse (déchets verts broyés frais et/ou criblés) du territoire du gapençais.
Nom de la structure porteuse	Agribio 05
Fiche action concernée	Fiche action 3

LA STRUCTURE

Statut juridique	Association loi 1901
N° SIRET	488 105 081 000 19 9499Z
Adresse	8 ter rue capitaine de Bresson
Téléphone	06 03 07 94 88
Courriel	agribio05@bio-provence.org
Assujettissement TVA	Oui Non Partiellement
Représentant légal (Nom, prénom, fonction)	DELABRE Grégoire, Président

Activité (Décrivez les activités principales de la structure) :

- Accompagner techniquement des agriculteurs engagés dans le domaine de l'agriculture biologique, les fédérer, défendre leurs intérêts.

- Promouvoir le mode de production biologique auprès du monde agricole, des institutions et de la société civile.

LE PROJET

Personne en charge du projet (Nom, prénom, fonction)	GIEU Bertille, animatrice
Téléphone	06 03 07 94 88
Courriel	agribio05@bio-provence.org

1. LE CONTEXTE DU PROJET

(Décrivez l'origine du projet, le contexte dans lequel il s'inscrit, les besoins auxquels il répond....)

L'importance de la gestion de la fertilité des sols

Dans le contexte actuel de changement climatique, il existe des objectifs nationaux voir internationaux de réduction des gaz à effets serres. Les fertilisants chimiques sont des émetteurs importants de gaz à effet de serre par leur production issue d'usines petro-chimiques et lors de leur assimilation dans le sol. Supprimer (comme en bio) ou réduire l'utilisation de ces fertilisants chimiques contribue grandement à la réduction des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Un certain nombre d'agriculteurs adhérents à Agribio05 et des agriculteurs du territoire du gapençais se sont affranchit des ces fertilisants chimiques. Or pour une production agricole correcte, la fertilité du sol doit être maintenue et améliorée.

En effet, la gestion de la fertilité du sol influence toute l'exploitation notamment du point de vue économique, rendements et temps de travail. Pour le maintien et l'amélioration de la fertilité, il est nécessaire d'avoir un raisonnement global et de combiner plusieurs pratiques. Réussir ce raisonnement permet de « produire plus avec moins ». Parmi ces nombreuses pratiques, il y a la mise en place d'engrais vert. Agribio05 travaille avec 8 maraîchers bio sur cette thématique au sein d'un GIEE intitulé « **Fertibio05**¹: Améliorer la fertilité des sols en maraîchage bio en mettant en œuvre des pratiques agroécologiques » depuis le printemps 2019. Les premières conclusions de ce travail ont motivé les agriculteurs à se pencher vers plus d'apport de matières organiques locales: fumiers, compost, déchets verts. C'est sur les déchets verts qu'ils ont souhaité s'orienter.

D'autant plus que dans la sphère agricole, les principales thématiques innovantes et acteurs à la mode sont le mouvement du MSV² (maraîchage sur



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

sol vivant), ver de terreproduction³ ou agriculture-de-conservation⁴. Tous prônent un apport important, puis régulier, de matières organiques type déchets verts.

Les expériences et les projets en cours sur la thématique

Nous ajouterons qu'au sein de notre réseau FNAB, les Agribio de PACA et le GR Civam, nous abordons beaucoup entre techniciens la thématique de la fertilité. Nous avons donc été aussi inspirés de projets mis en place sur d'autres territoires autour de la gestion des déchets verts. Nous pouvons vous citer par exemple celui-ci « Prévention et gestion des déchets verts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » (2018-2019) porté par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural en Provence-Alpes-Côte d'Azur (GR CIVAM PACA). Ou encore le projet ValoBiom porté par la CRA Régionale PACA et enfin le projet porté par Agribiovar.

Dans le cadre de plusieurs projets financés par la DRAAF, l'Ademe et la Région Sud, le GR CIVAM PACA mène depuis quelques années des actions autour de la valorisation des matières organiques locales sur les fermes. Depuis 2019, le GR CIVAM a notamment constitué un groupe d'une soixantaine de producteurs dans le Sud Vaucluse qui valorisent le broyat de déchets verts sur leur ferme en partenariat avec la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Les producteurs et productrices du réseau CIVAM des régions Occitanie et SUD ont publié une **brochure**⁵ **Pourquoi/Comment Valoriser les déchets verts à la ferme**. Avec des témoignages de paysans, de collectivités, des informations techniques et réglementaires. Cette brochure a pour objectif d'essaimer le compostage à la ferme à base de broyats de déchets verts.

Agribio05 est aussi depuis plusieurs mois sollicité par FNE04 qui travaille aussi sur un projet de gestion des déchets verts. Ils ont été sollicités dans les Alpilles pour initier la même démarche. A l'échelle régionale, de nombreuses collectivités - notamment depuis l'interdiction de brûlage des déchets verts - réalisent des études de marché pour créer une filière locale. Ils prospectent la demande en matière d'agriculteurs locaux sur le territoire à travers des réseaux comme les Chambres, les Groupes Bios ou les CIVAM. Le réseau CIVAM en PACA est associé avec le réseau des Chambres d'Agriculture, le PNR du Verdon et le GERES à des projets d'échanges d'expériences auquel Agribio05 a été invité à participer.

Le potentiel sur le territoire du LEADER Pays Gapençais

Enfin sur le territoire du gapençais comme sur toute la région PACA, les ressources en matières organiques (MO) augmentent et leur nature se diversifie : déchets verts, biodéchets, digestats de méthanisation, etc. Leur gestion par ceux qui les produisent a un coût de traitement qui peut être élevé pour les détenteurs, notamment les collectivités territoriales (EPCI). Alors que ces coproduits peuvent devenir de nouvelles matières premières pour les « filières vertes » (principe de l'économie circulaire) et ainsi contribuer à la diminution des charges d'exploitations pour les paysagistes par exemple et induire une création de valeur en local par de nouveaux débouchés de ces coproduits. Nous avons déjà contacté une dizaine de paysagistes du territoire (voir liste et



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

entretiens), plus de la moitié est intéressée pour déposer leur déchets verts chez les agriculteurs. Nous avons à ce jour déjà 5 à 7 agriculteurs intéressés (voir liste) pour être dépôt. Nous avons aussi eu des entretiens avec des chargés de missions déchets verts de quelques communautés de communes (voir liste et note) + courrier au président.

Liens Bibliographiques

- 1 <http://www.bio-provence.org/GIEE-FertiBio-05?structure=9&type=action>
- 2 <https://www.maraichagesolvivant.fr/>
- 3 <https://www.verdeterreprod.fr/>
- 4 <https://agriculture-de-conservation.com/>
- 5 http://ad-mediterranee.org/IMG/pdf/valoriser_les_dechets_verts_a_la_ferme.pdf

2. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif est de structurer une filière (à petite échelle) de gestion et de valorisation agricole d'une partie des biomasses existantes (principalement les déchets verts broyés et/ou criblés ou la tonte de pelouse etc.).

Ainsi, nous avons pour objectifs de répondre à un double besoin :

- 1/ offrir un débouché aux déchets verts qui ont un coût pour les détenteurs.
- 2/ fournir de la matière organique aux sols agricoles majoritairement déficitaires



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales



3. DESCRIPTION DU PROJET

(Précisez les actions prévues, les moyens humains et techniques mis en œuvre pour réaliser le projet, les bénéficiaires du projet...)

Le territoire du Pays Gapençais sera un territoire « essaimé » (par rapport aux projets cités précédemment dans le paragraphe « contexte ») mais il pourra éventuellement devenir pilote pour d'autres territoire du 05. En parallèle de ce projet, la communauté de communes du Sisteronais-Buëch basée à Lagrand a monté un projet de co-compostage. Agribio 05 va accompagner ce projet sur les aspects techniques, en prestation pour la communauté de communes. Cette prestation sera réalisée par le même salarié que l'animation du projet « YéBro » au sein d'Agribio. Bien que les deux projets soient totalement séparés, l'objectif est de profiter de l'expérience du salarié sur les différents territoires d'action pour créer des synergies et de la complémentarité entre les projets.

Pour ce projet nous prévoyons 4 phases principales:

- **Phase 1 : Prospection : Présentation du projet aux acteurs et recensement des besoins - Printemps 2021**
- **Phase 2 : État des lieux de l'existant et acquisition de compétences - Été 2021**
- **Phase 3 : Phase de définition des projets - Automne 2021**
- **Phase 4 : Accompagnement à la réalisation des projets - Communication - hiver 2021 - printemps 2022**



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

Intitulé de l'action	Précisions quant au contenu de l'action	Nbre de jours	Structure réalisant l'action
Phase 1 : Prospection : Présentation du projet aux acteurs et recensement des besoins - Printemps 2021			

<p>Action 1.1 Présentation du projet et recensement des besoins auprès des paysagistes, élagueurs et services techniques des communes</p>	<p>Récolte de données sur leurs modes de fonctionnement actuels, le territoire d'action, les types de déchets produits, les quantités, à quelle période, quelle valorisation actuelle, connaître leur intérêt pour le projet...</p> <p><i>Listing, appels téléphoniques, synthèse</i></p>	10 jours	Agribio 05
<p>Action 1.2 Présentation du projet et recensement des besoins auprès des Communautés de communes du territoire</p>	<p>Récolte de données sur leurs modes de fonctionnement actuels, le territoire d'action, les types de déchets produits, les quantités, à quelle période, quelle valorisation actuelle, connaître leur intérêt pour le projet...</p> <p>Entretiens avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance - Comcom Champsaur-valgaudemar - Comcom Buëch Dévoluy - Comcom Serre-Ponçon Val d'Avance <p><i>Entretiens téléphoniques, synthèse</i></p>	4 jours	Agribio 05
<p>Action 1.3 Présentation du projet et recensement des besoins auprès des agriculteurs du territoire</p>	<p>Connaître leur intérêt pour récupérer de la matière organique, quel type de matière (brute, compostée, broyée, ...), quels équipements ont-ils déjà (broyeur...), quels besoins en équipement spécifique, motivation pour accueillir une plateforme déchets verts sur leur exploitation, ...).</p> <p>8 agriculteurs pouvant être moteurs ont déjà été recensés</p> <p><i>Listing d'agriculteurs potentiellement intéressés, entretiens téléphoniques</i></p>	10 jours	Agribio 05
<p>Action 1.4 Réalisation d'une fiche de présentation du projet « Yébro »</p>	<p>4 pages de présentation du projet « Yébro » : enjeux, objectifs... diffusable par voie informatique (site internet de Bio de Provence, mails...), à destination des communes et autres acteurs du territoire</p>	4 jours	Agribio 05
<p>Action 1.5 Synthèse des besoins</p>	<p>Estimation des quantités et qualités de déchets verts recherchés et disponibles selon leur situation géographique</p>	2 jours	Agribio 05

Phase 2 : État des lieux de l'existant et acquisition de compétences - Eté 2021

<p>Action 2.1 Capitalisation des expériences, démarches et initiatives déjà engagées sur le territoire du pays gapençais et sur d'autres territoires en vue de leur donner plus de visibilité et les promouvoir auprès des agriculteurs.</p>	<p>Entretiens avec les territoires ayant mis en place des projets autour des déchets verts. Contacts téléphonique avec au moins 6 territoires ou structures dont Lubéron, Communauté de communes du Sisteronnais Buëch, GR CIVAM Occitanie...</p> <p><i>Entretiens téléphoniques, synthèse</i></p>	3 jours	Agribio 05	
<p>Action 2.2 Acquisition de compétences spécifiques aux déchets verts</p>	<p>Approfondissement du sujet sur les points techniques et réglementaires. Acquisition de compétences spécifiques aux déchets verts.</p> <p><i>Bibliographie, entretiens avec les structures partenaires, visites de projets réalisés</i></p>	10 jours	Agribio 05 Prestataire	
<p>Action 2.3 Rédaction de documents de synthèse sur les aspects techniques et réglementaires</p>	<p>Rédaction de documents de synthèse sur les aspects techniques et réglementaires autour des déchets verts, adaptés au territoire et diffusables aux acteurs intéressés</p>	8 jours	Agribio 05 Prestataire	

Phase 3 Phase de définition des projets - Automne 2021			
<p>Action 3.1 Réalisation de plaquettes sur les projets potentiels</p>	<p>Réalisation de plaquettes détaillant les différentes propositions de projets pouvant être mis en place à l'échelle d'une exploitation, de communes, de communautés de communes : achat d'un broyeur collectif, création de sites de dépôt et/ou de plateformes de compostage des déchets verts, individuelles ou collectives, organisation de chantiers collectifs de broyage...</p>	<p>8 jours</p>	<p>Agribio 05 Prestataire</p>
<p>Action 3.2 Organisation de réunions de travail sur les différents territoires</p>	<p>Organisation de réunions de travail sur les différents territoires afin de présenter aux acteurs (communes, agriculteurs, paysagistes, élagueurs...) les différents projets pouvant être réalisés et définir le projet le plus pertinent et adapté à chaque territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réunions dans le Champsaur, - 2 réunions autour de Gap, - 1 ou 2 vers Tallard, - 1 vers Veynes <p><i>6 réunions, 3 jours par réunion (invitations, préparation, synthèse)</i></p>	<p>18 jours</p>	<p>Agribio 05</p>
<p>Actions 3.3 Diagnostics de fertilité des sols chez les agriculteurs en AB intéressés</p>	<p>Diagnostics de fertilité des sols chez les agriculteurs en AB intéressés pour utiliser la matière organique issu du recyclage des déchets verts, pour connaître le type de fertilisation adaptée pour chaque agriculteur et donc le traitement des déchets verts adapté (broyage, compostage...)</p> <p><i>4 jours / agriculteur * 10 agriculteurs</i></p>	<p>45 jours</p>	<p>Agribio 05</p>

Phase 4 : Accompagnement à la réalisation des projets - Communication - hiver 2021 - printemps 2022

<p>Action 4.1 Approfondissement et accompagnement de la mise en place des projets choisis</p>	<p>Approfondissement et accompagnement de la mise en place de chaque projet choisi et défini par les acteurs en phase 3 : Rédaction d'une feuille de route, pistes de financements pour l'achat de matériel ou la réalisation de travaux (achat de broyeur, benne, chemin d'accès, air plane, terrassement, pelleuse, épandeur, ...), animation de groupee d'agriculteurs motivés pour mettre en place un lieu de dépôt (dits « végetteries ») ou une plateforme de co-compostage)...</p> <p>5 projets suivis - 15 jours /projet</p>	<p>75 jours</p>	<p>Agribio 05</p>
<p>Action 4.2 Rédaction de fiches de présentation des projets réalisées</p>	<p>Rédaction de fiches de présentation des projets réalisés, diffusables sous version informatique 5 actions ; 3 jours par action</p>	<p>10jours</p>	<p>Agribio 05</p>
<p>Action 4.3 Cartographie et signalisation</p>	<p>Participation à une cartographie en ligne des lieux de dépôts par des outils déjà existants (ADEME etc) et mise en place d'une signalisation sur site.</p>	<p>10 jours</p>	<p>Agribio 05</p>

Phase 5 : Suivi techniques des projets- été-automne-hiver 2022

<p>Action 5.1 Suivi et accompagnement</p>	<p>accompagnement personnalisés des agriculteurs engagés dans le projet</p>	<p>10 jours</p>	<p>Agribio 05</p>
<p>Action 5.2 Analyse des de qualité des déchets et impact sur la fertilisation</p>	<p>vérification de la qualité du broyat et compost</p>		<p>Prestataire</p>

4. TERRITOIRE DE RÉALISATION DU PROJET

Ce projet concerne tout le territoire du GAL

Ce projet concerne une partie du territoire : citer les communes et fournir une carte de localisation.

Communes concernées pour le moment :

- Gap, Rambaud, Tallard, Lettret, Neffes, La Saulce
- Montmaur, Veynes,
- Forest-Saint-Julien, Pont du fossé, Chabottes, Orcières,

5. CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET

Date commencement	de	Date d'achèvement	Durée (en mois)
Mars 2021		Décembre 2022	20 mois
Phasage éventuel des actions prévues			
Phase 1		Mars 2021 à décembre 2021	
Phase 2		Octobre 2021 à décembre 2022	
Phase 3		Janvier 2022 à décembre 2022	



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

6. PARTENARIATS

(Précisez les partenaires du projet, leur rôle dans le projet et la forme du partenariat)

Les partenaires potentiels par éventuelles prestations si leur candidatures aux appels d'offre sont retenu seront :

- GR CIVAM PACA
- FNE 04
- la chambre d'agriculture du 04

Les partenaires plutôt lors de réunions d'échanges et réflexion :

- comcom d'agglomération Gap-Tallard-Durance
- comcom Champsaur-valgaudemar
- comcom Buëch Dévoluy
- comcom Serre-Ponçon Val d'Avance
- paysagistes du territoire